

## Règlement pour une métropole mixte (20-041)

# Fiche projet - à remplir par le requérant

Les concepts dans cette fiche sont employés dans le sens qu'ils prennent dans le Règlement pour une métropole mixte. Pour plus d'informations sur ces concepts, consultez : <https://montreal.ca/articles/metropole-mixte-les-grandes-lignes-du-reglement-7816>.

La demande de permis vise-t-elle un projet faisant déjà l'objet d'une entente en vertu du règlement 20-041 (Règlement pour une métropole mixte) ?

Oui  **Passez à la section A**

Non

La demande de permis est-elle exemptée de l'application du Règlement pour une métropole mixte ?

Oui  Raison de l'exemption

450 m<sup>2</sup> ou moins de superficie résidentielle ajoutée

Exemption en vertu de l'article 2

Projet visé par une entente antérieure au règlement (articles 33 ou 34)

**Rendez-vous à la fin du formulaire et signez-le**

Non  **Passez à la section B**

## **Section A - Projet faisant déjà l'objet d'une entente**

1 - Numéro de l'entente :

2 - Est-ce que de nouveaux lots contigus à l'emplacement ont été acquis dans les 24 mois suivant la signature de l'entente par l'un des propriétaires de l'emplacement ou par une personne liée à ceux-ci ?

Oui

Non

3 - Les propriétaires de l'emplacement ont-ils totalement ou partiellement changé depuis la signature de l'entente ?

Veillez notamment répondre oui si un propriétaire qui était une personne liée ne l'est plus, ou encore si un propriétaire d'un lot contigu est devenu une personne liée depuis la signature de l'entente.

Oui

Non

**➡ Passez à la section C**

## **Section B - Informations sur le projet**

### **Informations sur le projet**

1 - Adresse du projet (si disponible)

2 - Nom du projet (si disponible)

### **Emplacement du projet**

3 - Indiquez quels sont le ou les numéros de lots sur lesquels sera réalisé le projet.

Si vous manquez d'espace, veuillez joindre la liste complète des lots à la présente fiche.

4 - Est-ce qu'un lot contigu à ce ou ces lots :

Appartient au même propriétaire qu'un de ces lots ?

Oui

Non

Appartient à une personne liée à l'un des propriétaires de ces lots ?

Oui

Non

5 - Le projet a-t-il été visé par une résolution visant à autoriser un projet particulier de construction, occupation, modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ou d'un règlement visant à autoriser un projet en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal ?

Oui

Non

6 - À titre indicatif, prévoyez-vous l'achat de lots contigus afin de poursuivre ce projet résidentiel?

Oui

Peut-être

Non, aucune possibilité

**Superficie résidentielle - ensemble du projet**

7 - Selon les plans les plus récents, estimez les informations suivantes sur le projet dans son ensemble (phase actuelle et phases subséquentes).

Superficie résidentielle ajoutée

Nombre de logements ajoutés

8 - Identifiez tous les propriétaires de lots visés à la question B-3:

Lot

Nom Adresse

9 - Pour toutes les personnes morales qui apparaissent à B-8, identifiez le signataire désigné.

Propriétaire

Signataire désigné

## Section C - Informations sur le permis visé

1 - Précisez les données suivantes sur la phase du projet faisant l'objet de la demande de permis.

Superficie résidentielle ajoutée

Nombre de logement ajoutés

Même que pour  
l'ensemble du projet  
(section B)

### Logement familial

2 - Le permis visé est-il exempté des exigences en logement familial ?

Oui

Raison de l'exemption :

Projet résidentiel ajoutant moins de 50 logements

Projet dans un secteur identifié à l'annexe C

Exemption en vertu de l'article 3 (résidences pour aîné ou pour étudiants)

☛ Si exempté, passez à la question C-5

Non

### 3 - Comment les engagements en logements familiaux seront-ils remplis ?

Adresses sur emplacement dans le bâtiment faisant l'objet de la demande.

➡ Passez à la question C-4

Adresses hors emplacement dans un autre bâtiment existant ou en construction.

➡ Passez à la question C-4

Les logements familiaux seront réalisés plus tard, dans une autre phase du projet ou dans un autre emplacement.

➡ Passez à la question C-5

Les adresses des logements familiaux requis ont déjà été entièrement déclarées dans une demande antérieure.

➡ Passez à la question C-5

### 4 - Identifiez les adresses des logements familiaux visés en C-3.

Adresse	Rue	Appartement	Inscrire « HE » si adresse hors emplacement
---------	-----	-------------	---

Si vous déclarez des adresses hors emplacement, vous devez démontrer que vous avez obtenu l'accord du propriétaire au moyen du formulaire de consentement prévu à cet effet. Ce formulaire est disponible dans la page suivante :

<https://montreal.ca/articles/metropole-mixte-les-grandes-lignes-du-reglement-7816>

5 - S'agit-il du dernier permis ayant comme effet d'ajouter de la superficie résidentielle (par exemple : permis de construire) à émettre pour ce projet ?

Oui

Non

Je, soussigné(e), déclare que l'ensemble des informations contenues dans cette déclaration sont exactes.

Nom

Signature

Date

Ce formulaire doit être signé par le propriétaire ou son mandataire et être accompagné d'une copie de la procuration.